PARTIE 4 : HÉMORRAGIES EXTERNES

Arrêter ou limiter la perte de sang de la victime et retarder l'installation d'une détresse qui peut entraîner la mort dans l'attente des secours.

PARTIE 5 : PLAIES

Mettre la victime en position d'attente pour la maintenir en vie en attendant les secours.

PARTIE 6 : PERTE DE CONNAISSANCE

Réaliser immédiatement la mise sur le côté d'une victime qui présente une perte de connaissance (et qui respire normalement) dans l'attente des secours.

PARTIE 7 : ARRET CARDIAQUE

Mettre en œuvre des compressions thoraciques, associées ou non à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE), chez une victime qui présente un arrêt cardiaque, dans l'attente des secours.

PARTIE 8 : CLOTURE

Échanges, remise des attestations.

Habilitée pour organiser des formations de :
- S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail)
- E.P.I (Équipier de Première Intervention)
- GQS (Gestes Qui Sauvent)

Nous contacter pour toute situation de handicap ou besoin de renseignements.
Les sessions sont organisées en fonction des lieux et des formateurs

UNION DÉPARTEMENTALE SAPEURS • POMPIERS CORRÈZE

Réalisation UDSP 19 – commission communication – YM 2023

G.Q.S

Gestes Qui Sauvent

AGRÉÉE ASSOCIATION SÉCURITÉ CIVILE

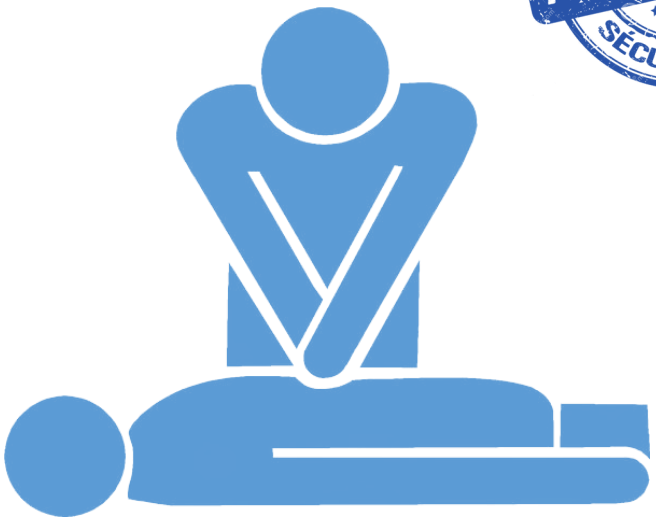

C1i1 V2 Flyer GQS - 10/02/2025

19 Avenue Évariste Galois
19003 TULLE Cedex
☎ : 05.55.29.64.52 / ✉ : udsp@sdis19.fr
💻 : https://www.facebook.com/udsp19

UNION DÉPARTEMENTALE SAPEURS • POMPIERS CORRÈZE

But : Elle a pour objectif de sensibiliser le public aux gestes de premiers secours. Les gestes appris lors de ces formations ont pour but de préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés. Cette sensibilisation permet de diffuser au plus grand nombre la connaissance de ces gestes et faire de ces citoyens un premier maillon de la chaîne des secours.

Public : Tout public à partir de 10 ans. Accessible aux personnes en situation de handicap. Session ouverte à partir de 6 personnes.

Prérequis : pas de prérequis

Durée : 2 heures.

Tarifs : 250 € pour un groupe composé de 6 à 15 personnes. *(pas de tarif individuel)*

Équipe d'animation : La formation est assurée par des formateurs de premiers secours de l'UDSP 19, suivant le programme du Ministère de l'Intérieur. Un formateur prend en charge un groupe constitué de 6 à 15 personnes maximum.

Objectifs général : Être capable de se protéger, protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés, empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Objectif de formation :

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- d'assurer la protection immédiate, adaptée et permanente, de lui-même, de la victime et des autres personnes, des dangers environnants, notamment du suraccident en utilisant, si nécessaire, les moyens à disposition ;

- d'assurer la transmission de l'alerte aux secours d'urgence adaptés (15, 18, 112 ou 114) ;

- de reconnaître une victime qui saigne abondamment et réaliser les gestes de secours qui s'imposent pour assurer sa survie ;

- de reconnaître une victime qui ne répond pas et ne réagit pas, d'apprécier la respiration et de réaliser les gestes de secours qui s'imposent pour assurer sa survie ;

- de mettre une victime dans une position d'attente adéquate.

Conforme aux recommandations relatives à l'unité d'enseignement sensibilisation aux gestes qui sauvent établi par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises de décembre 2022.

Techniques pédagogiques : Dans le cadre de cette sensibilisation, le formateur sera amené à enseigner des savoirs théoriques et des savoirs pratiques

Matériels pédagogiques :

1 feuille de présence ; 1 exemplaire des recommandations techniques et propositions pédagogiques ; 1 téléphone mobile ou fixe ; outils pédagogiques propres à chaque organisme de formation ; matériels pour compression manuelle, pansement compressif et garrot improvisé (1 pour 2 minimum) ; 1 coupe de tête articulée ou schémas équivalents ; 1 mannequin de réanimation cardio-pulmonaire adulte pour 2 participants + 1 pour le formateur ainsi que les consommables ; 1 maquette DAE et ses consommables pour 2 participants et 1 défibrillateur automatisé externe d'entraînement pour le formateur ; produit d'entretien du matériel ; attestations de formation.

Validation de la formation :

Le suivi des participants pendant cette sensibilisation est réalisé par le formateur. La présence et la participation active (réalisation de tous les gestes demandés) de chacun constituent les seuls critères de validation.

Délivrance de l'attestation :

La participation à la sensibilisation aux gestes qui sauvent donne lieu à la délivrance d'une attestation, par le formateur conformément au modèle établi par le ministre chargé de la sécurité civile. Celle-ci est délivrée à l'issue de la sensibilisation par le formateur sous la responsabilité de l'organisme formateur

Taux de satisfaction 100% dont 93% de très satisfaits

Programme détaillé de la formation

PARTIE 1 : ACCUEIL ET PRÉSENTATION

Prendre connaissance de l'objectif de la sensibilisation, se situer par rapport aux autres personnes de la formation (participants et formateur) et identifier l'organisme formateur.

PARTIE 2 : PROTECTION

Protéger une victime ou une personne en écartant ou supprimant, de quelque manière que ce soit et de façon permanente, tout danger qui la menace. La protection est un préalable à toute action de secours. Toutefois, elle ne peut être réalisée par un sauveteur que s'il peut assurer sa propre sécurité pendant cette action.

PARTIE 3 : ALERTE

Transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention.